



La mutualisation : Un point de vue de transporteur

Colloque de l'Université de Nantes

27 / 06 / 2013





LA MUTUALISATION : QUELS OBJECTIFS ?

Elle est présentée comme une **solution opérationnelle innovante** pour rationaliser des livraisons supposées **sous-optimales**.

Les résultats attendus sont :

- un meilleur remplissage des véhicules de livraison,
- moins de véhicules, moins d'arrêts,
- un meilleur usage des espaces logistiques,
- une économie améliorée des livraisons en ville.



LE SUJET SOULEVE PLUSIEURS QUESTIONS

Quelle est la situation aujourd'hui ?

De quelle mutualisation parle-t-on ?

Les différentes mutualisations sont-elles une réponse efficace ?

Quelles modalités de mise en œuvre de solutions mutualisées ?



Un sujet complexe

Les avantages supposés de la mutualisation **s'évaluent dans une chaîne complète**. Ils ne sont pas garantis.

Plusieurs obstacles compromettent une vision séduisante a priori.

Plusieurs niveaux sont concernés

- foncier à vocation logistique,
- plates-formes,
- systèmes d'information,
- partie de la chaîne du service (cas de CDU).



UN POINT DE SITUATION

La mutualisation se pratique déjà à plusieurs niveaux chez Geodis :

- des flux de nombreux clients et de toutes provenances.
- des flux à l'échelle du département,
- Des flux de Geodis Calberson, France Express et Geodis Ciblex,
- des opérations de livraisons, d'enlèvements, parfois de hub régional, des services spécifiques selon les besoins locaux.
- France Express est un GIE qui mutualise des flux de Geodis et de confrères.
- Distripolis ajoute une mutualisation en aval des agences livreurs.





UN POINT DE SITUATION

La mutualisation n'est donc pas une innovation.

C'est une tendance naturelle des logisticiens.

La concentration du secteur engendre de fait la mutualisation des flux.

La nécessité d'un effet de réseau suscite des coopérations entre transporteurs.



DES VEHICULES DE LIVRAISON MAL REMPLIS ?

Postulat discutable.

L'effort des professionnels est de remplir les véhicules.

Les plus grands acteurs remplissent mieux.

TROP DE VEHICULES LIVRANT LES MEMES DESTINATAIRES ?

La diversité des acteurs révèle la diversité des besoins et services.



DISCOURS ACADEMIQUE SUR LA MUTUALISATION : VISION CRITIQUE

- moyens et objectifs : une certaine confusion.
- Le TMV n'est pas un service public.
- Il n'y a pas d'évaluation complète des références.

L'INTERVENTION PUBLIQUE : DANS LES LIMITES DU RESPECT DE LA CONCURRENCE

Les collectivités s'impliquent pour une logistique urbaine plus performante. Leur implication doit prendre la forme d'un encouragement et d'un soutien aux initiatives des transporteurs. Les décisions publiques doivent respecter le cours de la concurrence.



MUTUALISER : PRINCIPES A RESPECTER

- La mutualisation doit présenter un gain écologique avéré,
- ... maintenir le niveau de service,
- ... permettre une réduction des coûts,
- ... s'inscrire dans une démarche d'amélioration globale.
- Elle ne doit pas induire d'inversion artificielle des positions commerciales, ni de distorsion de concurrence,
- elle doit être le fait d'acteurs du marché, et leur initiative.

Les organisations qui ne mutualisent pas des flux de confrères **restent des organisations potentiellement performantes.**